



REGLEMENT INTÉRIEUR CINÉMA « LE MONDIAL »
(ANNEXE 3)

TARIFS DE MISE A DISPOSITION

La mise à disposition des locaux s'effectue dans les conditions financières suivantes :

Dans le cas d'une mise à disposition ponctuelle :

Utilisateurs Locaux et services	Associations Culturelles Locales autorisées	Associations Culturelles Privées autorisées	Manifestations Culturelles Privées autorisées	Manifestations Institutionnelles Privées
Salle de cinéma	0 €	300 €	500 €	1 000 €
Salle BALOFFI	0 €	150 €	100 €	100 €
BAR	0 €	50 €	50 €	50 €
Agent Régie	0€	100 €	100 €	100 €
Nettoyage	0 €	0 €	0 €	0 €

CAUTION : 1 000 €

ACOMPTE SUR RÉSERVATION 30%

Accord express du Maire après avis de la « Commission Culture »